

# Carnet de bord



Le 20 décembre 2024

N°3

## Le 35<sup>e</sup> anniversaire du CEP en 2024 : Retour sur une année riche en activités



36<sup>e</sup> Assemblée générale (avril 2024)



Le comité territorial du charolais-Brionnais (candidature des sites clunisiens au Patrimoine Mondial)



Accueil des québécois (juin 2024)



Stage slovène (juillet 2024)



Stage chinois (juillet 2024)



Stage hongrois (août 2024)



Accueil des randonneurs



Le colloque (novembre 2024)

Repas de fête après les concerts du Black Velvet Band



Accueil des randonneurs

## La 26<sup>ème</sup> édition du festival « Celtique en voûtes »

La musique irlandaise était de retour dans les églises romanes en Bourgogne du sud ! Après l'annulation de l'édition 2020 pour cause de pandémie, et pour la vingt-sixième année, le CEP a organisé le festival « Celtique en voûtes », avec les musiciens du « *Black Velvet Band* » de Würzburg, en Franconie, et une nouvelle série de 3 concerts de musique irlandaise :

- Le vendredi 4 octobre 2024, à 20h30 : église romane de Saint-Romain-sous-Gourdon, en Charolais, à la demande de la commune.
- Le samedi 5 octobre 2024, à 20h30 : église du cloître de Saint-Nizier-sous-Charlieu, en collaboration avec le Conseil départemental de la Loire, propriétaire du bâtiment.
- Le dimanche 6 octobre 2024, à 16h00 : église romane d'Iguerande, candidate, comme 7 autres édifices clunisiens en Charolais-Brionnais, au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Comme tous les ans, depuis 1998, les musiciens ont enchanté le public. Certains spectateurs viennent tous les ans, à un ou deux concerts. Le Black Velvet Band a trouvé son public. Le festival « Celtique en Voûtes » est devenu l'un des plus anciens festivals en Bourgogne du sud. Il est unique en son genre. Il permet de découvrir ou redécouvrir les églises et chapelles romanes du département de Saône-et-Loire.



Le Black Velvet à l'église de Saint-Romain-sous-Gourdon  
(© CEP)



Le concert aux cordeliers, à Saint-Nizier-sous-Charlieu  
(© CEP)



Le Black Velvet Band aux Cordeliers (© CEP)

L'année prochaine, à l'automne 2025 (3-4 -5 octobre), les musiciens du Black Velvet Band seront de retour pour la 27<sup>ème</sup> édition du Festival. Retenez cette date dans vos calendriers!



Le concert à l'église d'Iguerande (© CEP)

## Le colloque des 35 ans du CEP : « Patrimoine et Environnement dans un monde en crise » / 22-23 novembre 2024

Fondé en 1989, le CEP fête, en 2024, le 35<sup>ème</sup> anniversaire d'une aventure associative exceptionnelle au service du patrimoine. A cette occasion, et dans le cadre des 11<sup>èmes</sup> journées d'études du CEP, un colloque pluridisciplinaire s'est tenu les 22 et 23 novembre derniers (à la salle Bel-Air, à Saint-Christophe-en-Brionnais), intitulé : « *Patrimoine et Environnement dans un monde en crise* ».

Dans un contexte socio-économique de plus en plus instable, l'équipe du CEP avait choisi de faire une pause et de réfléchir collectivement sur l'héritage du passé et les enjeux des années à venir où **Patrimoine et Environnement sont liés**.

**Une crise globale** : Depuis plusieurs décennies, les scientifiques de tous pays tirent le signal d'alarme, et affirment que nous sommes entrés dans une crise sans précédent, dans l'histoire de l'humanité. Avec 8 milliards d'habitants sur la planète, l'humanité exerce une pression énorme et insupportable sur l'ensemble de l'écosystème « Terre » laquelle menace, à terme, l'ensemble du vivant. Tous les indicateurs socio-économiques, politiques et climatiques clignotent « dans le rouge » ; d'un bout à l'autre de la planète. Alors que pouvons-nous faire pour éviter la catastrophe annoncée...d'autant plus que nous n'avons pas de planète de rechange, contrairement aux élucubrations d'un brillant milliardaire américain...Il s'agit, avant toutes choses, de repenser l'ensemble de nos actions et de restaurer le principe de réalité.



Le public lors du colloque de novembre 2024, à la salle Bel Air de Saint-Christophe-en-Brionnais (© CEP)

**Préserver le patrimoine, à quoi ça sert ?** En théorie, la préservation du patrimoine, n'a pas besoin de se justifier et cela pour 3 raisons :  
**Respecter l'héritage des générations passées.** Du patrimoine nous héritons et nous avons le devoir impérieux de le préserver, de l'enrichir et de le transmettre aux générations suivantes. Que penserait-on si notre génération laissait ce fabuleux héritage à l'abandon ?

Les associations du patrimoine sont **un lieu de sociabilité** exceptionnel, où se rassemblent des milliers de gens animés par un même enthousiasme pour la préservation du patrimoine...C'est une énorme bouffée d'oxygène pour notre société où tant d'autres liens se dissolvent, laissant place, trop souvent, au désarroi et à la violence.

L'entretien du patrimoine a **un impact économique très positif**. La Fondation du patrimoine rappelle que la préservation des monuments est une activité économique à part entière, et un investissement d'avenir. Chaque Euro investi sur un chantier génère jusqu'à 21 € de retombés économiques. La rénovation du patrimoine emploie la main d'œuvre locale ; elle alimente une filière de professionnels et préserve des savoir-faire de haute valeur qui sont reconnus dans le monde entier.

Retrouvez le programme du colloque 2024 sur notre site internet :  
<https://www.charolais-brionnais.net/journees-d-etudes-2024>

Le colloque a été présidé par Jean-Pierre Raffin, professeur d'écologie (retraité) à l'Université Paris VII, président d'honneur de France Nature Environnement et ancien membre du Parlement européen, avec une bonne douzaine de conférenciers tous spécialisés dans les domaines du Patrimoine et de l'Environnement :

- **Jean-Pierre Raffin**, conférence inaugurale : « *Patrimoine et Environnement dans un monde en crise : la part du vivant* ».
- **Michel Maya**, maire de Tramayes (71), « *Tramayes, une Petite Ville de demain à énergie positive ?* ».



Pierre Durix et Jean-Pierre Raffin (© CEP)

- **Vincent Guichard**, Directeur général, Bibracte, « Construire une communauté patrimoniale active au service du territoire. Réflexions à partir d'une étude cas : le Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets ».
- **Philippe Madeline**, professeur de géographie, Université de Caen Normandie : « Les constructions agricoles dans les campagnes françaises, entre patrimoine et environnement ».
- **Dominique Fayard**, directrice du PETR (Pays Charolais-Brionnais) « La candidature du bocage de l'élevage bovin, Charolais-Brionnais, au patrimoine mondial : enjeux et difficultés de la gestion d'un paysage culturel évolutif vivant ».
- **Jean-Luc Delpuech**, ancien directeur de l'ENSAM, président de la Communauté de communes du Clunisois : "Vivre ensemble en Clunisois... dans le monde d'après".
- **Jean Bergamaschi**, délégué régional de la Fondation du Patrimoine pour le Charolais-Brionnais : « Préserver et transmettre le patrimoine naturel, un engagement fort au service des paysages et de la biodiversité ».
- **Gérard Drexler**, délégué régional Bourgogne Franche-Comté de la Fédération « Patrimoine-Environnement » : « Le patrimoine et le changement climatique ».
- **Nathalie Beau-Raynard, Charlotte Rebet**, (association Charolais-Brionnais en transition) : « Une association locale mobilisée pour la transition écologique et la résilience collective ».
- **Jean-François Grange-Chavanis**, architecte en chef des Monuments historiques (honoraire) : « Concilier sauvegarde du patrimoine et protection de l'environnement. Souvenirs et réflexions d'un architecte en chef des monuments historiques honoraire ».
- **Marc Dufumier**, professeur honoraire à Agro-Paris Tech : « Les agroécosystèmes : un patrimoine à maintenir en vie ».
- **Pierre-Yves Gomez**, Professeur émérite, Fondateur de l'Institut français de Gouvernement des entreprises, (emlyon business school) : « Hériter pour quoi faire ? Ce que la conservation du patrimoine dit à l'économie contemporaine ».

*Jean-Pierre Raffin: Dans quelle société voulons-nous, pouvons-nous vivre ? C'est la question de fonds à laquelle il nous faut collectivement répondre.*

« La transition écologique repose, sur deux piliers principaux : la lutte contre les causes du dérèglement climatique (transition énergétique) et la lutte contre les causes de l'érosion de la diversité biologique, indissociables l'une de l'autre. Or force est de constater que le second pilier est en déshérence. Nombreux étaient les chefs d'Etat occidentaux à la COP 19 sur le climat de Bakou ( cela sent bon le pétrole...). Il n'y en avait qu'un à la COP 16 (Arménie), sur la diversité biologique de Cali...

*Pourquoi ce laissé-de-côté volontaire Pourquoi cette procrastination ? C'est peut-être le fait que le monde vivant avec sa part d'incertain, d'imprévu qui font sa richesse rend mal à l'aise une société imprégnée d'une technocratie aveugle à certaines réalités.*



Un public attentif (© CEP)



De gauche à droite : François Thibaut, vice-président du CESER, Hannelore Pepke, vice-présidente du CEP, et Pierre Durix, directeur des études (© CEP)

## Quelques dates en 2025...

- **Samedi 3 mai 2025, à 9h30** : 37<sup>e</sup> Assemblée Générale du CEP, qui fêtera son 36<sup>ème</sup> anniversaire. Elle se tiendra dans les locaux du Montsac, à partir de 9h30, et sera suivie d'un vin d'honneur à 12h00.
- **Du 28 juin au 17 août 2025, 34ème campagne internationale de relevés architecturaux :**
  - ⇒ **28 juin-6 juillet** : 18<sup>ème</sup> stage des étudiants slovènes. **Objectifs**: église de Tancon, en Brionnais et de Saint-Albain en Mâconnais.
  - ⇒ **12 au 27 juillet** : 15<sup>ème</sup> stage des étudiants hongrois. **Objectifs à définir**.
  - ⇒ **2-17 août** : 3<sup>ème</sup> stage chinois. **A confirmer** : 3<sup>e</sup> campagne prévisionnelle de relevés à l'abbaye de Charlieu.



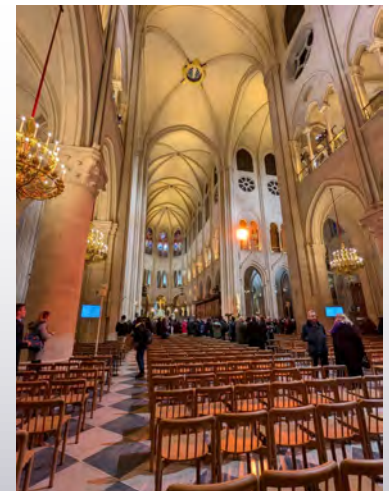
Les étudiants chinois dans la cour du Montsac (juillet 2024, © CEP)



Affiche du colloque de 2024 (© CEP)

- **3-4-5 octobre 2025** : 27<sup>ème</sup> Festival « Celtique en Voûtes », avec les musiciens du Black Velvet Band. (Sites à définir).
- **21-22 novembre 2025** : Les 12<sup>ème</sup> Journées d'études de Saint-Christophe-en-Brionnais. Après la réussite du colloque de 2024, sur le thème « *Patrimoine et Environnement dans un monde en crise* », le CEP organisera un nouveau colloque qui sera une prolongation du colloque de novembre 2024, avec une douzaine de communications.

A l'automne 2025, le CEP a le projet d'organiser une journée de voyage, en bus (pour une cinquantaine de personnes), pour aller découvrir la cathédrale Notre-Dame de Paris restaurée. Nous vous tiendrons bien entendu au courant de l'évolution de ce beau projet.



La nef de Notre-Dame de Paris restaurée, décembre 2024 (© RCF)

Toute l'équipe du CEP  
vous souhaite un  
Joyeux Noël et une  
bonne année 2025



Flashez et découvrez !